

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 25**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 Janvier 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : M. LUCIEN LIMOUSIN**

---

**OBJET**

Aide au fonctionnement des structures et à la promotion des produits agricoles des  
Bouches-du-Rhône

---

**Direction Générale Adjointe de l'Economie et du Développement  
Direction de l'Agriculture et des Territoires  
122 62**

## PRESENTATION

Dans le cadre de son budget agricole et des financements affectés au développement agricole, le Conseil Départemental intervient en faveur :

- ✓ des actions d'animation en fonctionnement (programme 10021) en direction des organismes privés (associations et organismes à vocation agricole) et des communes, du financement de la Fédération Départementale des Maisons Familiales et Rurales et de l'actualisation du guide agricole ;
- ✓ de la promotion des produits agricoles (programme 10341).

## DEMANDES DE SUBVENTIONS

### 1) *Actions d'animation en fonctionnement (programme 10021) :*

Une demande est présentée par la Commune de Saint-Martin de Crau (non soumis à enregistrement) – Hôtel de Ville – Place du Docteur Bagnaninchi – BP 50001 – 13558 St-Martin de Crau cedex (Maire : Claude VULPIAN) pour l'organisation de la « Foire Agricole de la Saint-Valentin » les 9 et 10 février 2016 pour laquelle elle sollicite une subvention de 4 000 € (4 500 € alloués en 2015).

Cette manifestation, reconduite chaque année, connaît un grand succès auprès de la population et des professionnels. Foire annuelle la plus importante de la région PACA, elle a été créée pour mettre en valeur l'élevage ovin « Mérinos » d'Arles. Elle permet un rassemblement de nombreux exposants et éleveurs et donne lieu à une présentation des animaux par un jury officiel et de nombreuses animations (concours de tonte, présentation des ânes de Provence, ...).

Le budget prévisionnel pour cette manifestation est le suivant :

DEPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
Publicité-publication-sono	1 800	Subvention CD13	4 000
Achats non stockés de matières et fournitures	2 600	Subvention Région	4 000
Frais de réception	1 200	Autofinancement	2 000
Frais divers (trophées)	1 200		
Location de chapiteaux	600		
Gardiennage	300		
Salaires et charges	2 300		
<b>TOTAL .....</b>	<b>10 000</b>	<b>TOTAL .....</b>	<b>10 000</b>

Je vous propose d'allouer à la Commune de Saint-Martin de Crau une subvention à hauteur sollicitée, soit 4 000 €.

## 2) Promotion des produits agricoles :

En 2015, une demande de renouvellement d'aide au fonctionnement général à hauteur de 8 500 € du **Syndicat AOP huile d'olive d'Aix-en-Provence** (TAG 238), Maison des Agriculteurs, 22 avenue Henri Pontier, bâtiment Alpilles – bureau 210 – 13626 Aix-en-Provence cedex 1, Président : Yves BERNARD, a été instruite mais oubliée de la programmation des subventions. Ce financement fait aujourd'hui défaut à l'association.

Porteur de la défense et de la gestion de l'Appellation d'Origine Protégée huile d'olive d'Aix-en-Provence, l'ODG regroupe une douzaine de moulins privés et coopératifs représentant une centaine d'oléiculteurs adhérents à la démarche AOP (officialisée par décret du 13 décembre 1999). L'appellation s'étend sur 73 communes, plus de 600 hectares de plantation et 150 000 arbres.

Le bilan provisoire 2015 du Syndicat établi au mois de décembre permet de constater l'importance de notre financement pour l'équilibre budgétaire de cet organisme :

DEPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
Fonctionnement	2 788,83	Cotisations adhérents	7 160,68
Salaires, charges	29 628,20	Fête de l'huile	6 150,00
Loyer, charges, assur.	5 195,92	CD13	8 500,00
Déplacement personnel	3 196,41	CD13 (crise)	17 714,00
Fête de l'huile	13 871,76	CPA (fête de l'huile)	4 000,00
Communication,	212,59	CPA (crise)	4 000,00
Gestion AOC/OTC	7 500,00	Crédit agricole	1 000,00
Cotisations organismes	2 109,54	Cotisations AOC	14 688,12
Divers	26,50		
<b>TOTAL .....</b>	<b>64 519,75</b>	<b>TOTAL .....</b>	<b>63 212,80</b>

Je vous propose de reconduire, au bénéfice du Syndicat AOP huile d'olive d'Aix-en-Provence une subvention de 8 500 € au titre de l'aide au fonctionnement dans le cadre de la promotion des produits agricoles pour compenser l'absence de financement 2015.

## INCIDENCE FINANCIERE

programme	opération	Libellé	I.B.	N° d'AP	Engagement CP
10021	A créer	Actions d'animation (fonctionnement)	65 928 65734	Hors AP	4 000 €
10341	A créer	Promotion des Produits	65 928 6574	Hors AP	8 500 €

## **PROPOSITION**

Sur proposition de Monsieur le Délégué à l'agriculture et eu égard à ce qui précède, je vous saurais gré de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL